

Date de dépôt : 19 mars 2010

Pétition

pour la mise à disposition d'abris pour vélos couverts et sécurisés dans le périmètre du cycle de la Golette

Mesdames et
Messieurs les députés,

Considérant

- la politique en faveur des deux roues légers du Plan directeur cantonal ;
- l'engagement de l'Etat à promouvoir la mobilité douce ;
- la suppression de la gratuité du parking pour voitures au C O de la Golette ;
- la forte diminution de la fréquence des bus jusqu'ici empruntés par les élèves les incitant maintenant à opter pour d'autres moyens de déplacement,
- le projet communal de modérer le trafic dans la cité de Meyrin favorisant les déplacements à vélos ;
- le rôle incitatif et d'exemple que l'Etat se doit de jouer dans ce domaine ;
- l'investissement relativement modique que représentent des abris pour vélos couverts et sécurisés et la facilité de leur réalisation ;
- l'impact incitatif de ces infrastructures tant pour les adultes de l'école que pour les élèves ;
- l'absence de résultats tangibles suite à une précédente demande adressée au DCTI ;

Les soussigné-e-s, collaboratrices et collaborateurs du Cycle de la Golette, demandent au Conseil d'Etat et au Grand Conseil de faire installer dans les plus brefs délais au CO Golette un nombre suffisant d'abris-vélos couverts et sécurisés.

N.B. 123 signatures
p.a. CO Golette
Chemin de la Golette 17
1217 Meyrin